

Pour un tourisme durable en Grand Est

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

La Région Grand Est souhaite accompagner et soutenir des projets touristiques innovants d'ampleur, portés par des opérateurs privés sur son territoire.

Ces projets d'hébergements touristiques ou d'infrastructures de loisirs devront contribuer à construire le tourisme de demain et répondre aux enjeux de développement durable et de respect de l'environnement.

— Candidats

Tout porteur de projets privé quel que soit son statut peut candidater. Les porteurs de projets peuvent se présenter sous la forme d'une structure unique sous forme de société ou d'un groupement de sociétés. En cas de groupement, aucune forme juridique déterminée n'est imposée par la Région.

— Montant

L'intervention de la Région sera modulée en fonction de l'intérêt du projet et du plan prévisionnel de l'opération, dans le respect de la Règlementation européenne des aides d'Etat. L'aide régionale pourra atteindre jusqu'à 20 % de l'investissement global du projet avec un plafond d'intervention fixé à 1M € par projet.

Déposer son dossier

- <https://grand-est.ademe.fr/actualites/plan-de-relance/tourisme-durable>